

REGUISHEIM



Info Rexa {Lettre d'information} n°11/IV
Mars 2022



L'édito du Maire

MAIRIE

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél. 03.89.81.02.50
Courriel : info@reguisheim.alsace
Site internet : reguisheim.alsace
Lundi - mercredi - jeudi :
10 h -12h et 16h -18h
Mardi : 16h-18h
Vendredi : 8h-12h – 14h-16h

ÉCOLES

Ecole maternelle : 03.89.81.74.11
Ecole Élémentaire Les Tilleuls : 03.89.81.06.32
Périscolaire : 03.89.26.42.95

ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme Céline COLOTTI-VINCENT
tél. 03.89.81.13.33
Mme Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
tél. 03.89.49.67.20

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

2 rue du 6 février
68190 ENSISHEIM
03.89.83.42.42

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Les Amis du livre)

Rue du Centre
Horaire d'ouverture :
Mercredi : 14h-16h
Vendredi : 17h-19h

DÉCHÈTERIE ENSISHEIM

Rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM
tél : 03.89.26.36.26
Lundi : 14h-18h
Mardi : fermé
Mercredi et samedi : 9h-12h et 13h-18h
Jeudi et vendredi : 14h-18h

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél : 03.89.81.73.61

PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen

Chères Réguisheimois, chers Réguisheimois,

Avec l'arrivée du printemps et la sortie annoncée de la pandémie Covid, tout était enfin réuni pour le meilleur, les rencontres et le partage, pour encore plus d'actions.

Ce mois de mars et l'actualité récente avec le conflit Ukrainien nous ont rappelé à quel point nous étions fragiles et que ce que nous pensions inenvisageable est aux portes de notre pays, de notre région, une guerre en Europe. Nous avons donc atteint l'inadmissible et l'homme n'a toujours pas appris. Les faits avérés nous avons décidé à Réguisheim d'aller au-delà du constat et des discours de solidarité et avec l'aide des adjoint(e)s de certains conseillers et de la population, nous nous sommes mis en ordre de marche pour apporter notre aide au peuple d'Ukraine.

Dans notre quotidien il n'y a cependant aucun signe d'un impact positif à cette crise bien au contraire. Nous constatons des augmentations substantielles dans tous les secteurs d'activité, une inflation record et aucune vraie compensation, toujours autant de contraintes et l'instruction des dossiers est toujours aussi compliquée.

Nous allons présenter le budget, celui-ci doit être équilibré et les investissements doivent être raisonnés et réfléchis au vu du niveau toujours très élevé de l'endettement de notre village. Pour mémoire, à ce jour nous sommes encore et toujours endettés à hauteur de 3 975 906,26 euros, soit un remboursement annuel pour notre commune entre capital et intérêts de 340 102,67 euros emprunts contractés pour la salle des trois cœurs et la réfection des routes notamment de la RD.

Mais nous travaillons à entrer de l'argent afin de porter de nouveaux investissements, groupe scolaire, remise en état de la mairie, sécurisation de la rue de Munchhouse, réouverture du magasin de Proximité et bien d'autres projets dont je vous tiendrai informé au fur et à mesure de leur avancement.

Le 10 Avril puis le 24 Avril pour le second tour nous sommes appelés aux urnes pour les élections présidentielles. L'expression de la démocratie, vos souhaits, vos espérances, vos " coups de gueule " peuvent également être portés par votre voix. Alors je vous invite à vos devoirs de citoyens et vous incite à être nombreux à vous exprimer à l'occasion de ce scrutin.

Enfin, n'oubliez pas que le printemps est la plus belle saison ; celle de Pâques. En espérant que vous pourrez célébrer joyeusement ces fêtes de Pâques en compagnie de ceux qui vous sont chers, soyez assurés de mon affection pour vous.

Frank PAULUS

Dernière minute : RDV est donné le 2 avril 2022 à 8h30 dans la cour des ateliers communaux pour le traditionnel Osterputz. On compte sur vous.

Compte rendu des décisions du Conseil municipal

20 décembre 2021

- **Association Réguisheim Loisirs : demande de subvention exceptionnelle**

L'Association a transmis en mairie, différentes factures pour des investissements qu'elle a réalisés en 2020 et 2021 pour un montant de 6 211 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 600 €.

- **Projet de convention de rétrocession de la voirie du futur lotissement Les 3 Coeurs**

La Société LTA projette de réaliser le lotissement quartier des 3 Coeurs. LTA s'engage, dans la convention, à réaliser les travaux de viabilisation du lotissement en question conformément à la demande d'autorisation de lotissement et dans les délais prévus par le Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal décide par 15 voix pour, 3 contre d'autoriser le Maire à signer la convention.

- **Nettoyage et remise en état de l'intérieur du clocher de l'église**

Suite au rapport de visite technique de l'entreprise Bodet Campanaire du 1^{er} décembre 2021, il est constaté qu'au niveau du clocher, l'accès du cadran est bloqué et que le plancher et les escaliers sont en mauvais état. Des devis ont été demandés.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise DGRG d'un montant de 4 728 € TTC.

- **Vente de parcelles communales**

La vente de 2 petites parcelles de terrain, rue de l'III (0,97 ares et 1,78 ares) est proposée à Mme Rachel MEYER. Le prix demandé est de 12 000 € HT, l'are, les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et 1 abstention la mise en vente de ces parcelles.

16 février 2022

- **Agrément de permissionnaires (lot de chasse n° 2) et d'un partenaire (lot de chasse n° 1)**

L'association de chasse lot 2 nous soumet la nomination de nouveaux permissionnaires : Mme STADLER Colette, Mme BROILLET-STADLER Céline, M. BROILLET Simon, M. CASTEL Luc, M. STEUX Dylan. Ces personnes ont fourni les documents nécessaires à leur agrément. L'association de chasse les Vieux Brocards soumet l'inscription de M. MATHIAS Frédéric comme nouveau partenaire, ce dernier fournit également les documents nécessaires.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ces modifications.

- **Travaux d'étanchéité Eglise St Etienne**

Des devis ont été demandés pour des travaux d'étanchéité et de zinguerie des pieds de vitraux de l'église. Il est proposé de retenir l'entreprise SCHWENGER de Réguisheim avec un montant de 6 204 € TTC. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de valider le projet et d'autoriser le Maire à signer le devis.

- **Approbation de gestion différenciée**

Un rendu de l'étude a été fait par le FREDON Grand Est. Le dossier est communiqué pour avis au conseil municipal.

Le conseil municipal émet un avis favorable à ce dossier.

- **Informations et divers**

Ressources humaines

Disponibilité d'un an : M. le Maire fait part du prochain départ d'un agent du service technique qui a sollicité une disponibilité d'un an.

M. HASSENFRTZ Éric précise que l'agent devra être réintégré au sein du service technique, mais pas forcément avec les mêmes missions.

Apprentissage :

M. BUGMANN Steve indique qu'un candidat au poste d'apprenti au sein du service technique sera reçu prochainement en vue d'un premier entretien. Il précise qu'il s'agit d'un jeune du village.

Éclairage public

Un point est fait sur l'étude en cours quant à l'évolution de l'éclairage public.

M. le Maire est heureux de voir ce projet majoritairement soutenu. Il précise que les gendarmes disent qu'il n'y a pas plus de risques durant les périodes où les lumières sont éteintes, et qu'il y a moins de risque d'accident, car les gens roulent moins vite quand la lumière est éteinte.

M. le Maire souligne que des adaptations seront possibles et étudiées, notamment selon la saison, pour mieux accompagner nos soirées d'été ou pour éclairer plus tôt le matin, pour la France qui se lève tôt.

M. WUNDERLY Christophe confirme l'utilité de cette dernière option évoquée.

Bennes à verres

M. BUGMANN Steve fait part du déplacement des deux bennes à verres.

Ces changements seront effectués en raison des incivilités constamment constatées et de la prise en compte de la demande des riverains. La benne de la rue de Gundolsheim sera installée à la gauche de la salle Espace Trois Coeurs. La benne du parking sis Grand'Rue sera installée à proximité de la Croix Rouge.

M. HASSENFRTZ Éric souligne que ces déplacements dans des zones moins fréquentées risquent d'accroître la propension aux dépôts sauvages.

07 mars 2022

- **Aide communale en faveur du peuple ukrainien**

- a) Versement d'une aide exceptionnelle de 3 000 €

M. le Maire expose.

L'article L. 1115-1 du CGCT, modifié par la loi n° 2008-352 du 16 avril 2008, indique que : "Dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire".

Mais, par sécurité, les aides sont versées à un fonds spécialisé :

Le FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) vise à fournir aux collectivités un outil pour mettre en œuvre cette possibilité.

Ce fonds permet aux collectivités qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (notamment les catastrophes naturelles) ou durables (par exemple les conflits).

Afin de s'assurer que les aides versées par les collectivités sont gérées de manière pertinente, la gestion de ce fonds est confiée à des agents de l'État experts dans l'aide humanitaire d'urgence qui travaillent en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises.

Pour davantage d'informations sur ce fonds, il convient de consulter le site du MEAE, et notamment les éléments relatifs au FACECO :

(<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/article/fonds-d-action-exterieure-des-collectivites-territoriales-faceco>).

Afin de prendre en charge les mandats afférents à ces dons, les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à la rubrique 7211 du décret des pièces justificatives des dépenses du SPL, notamment la délibération arrêtant le bénéficiaire, le montant, l'objet et, le cas échéant, les modalités particulières de versement des fonds, ainsi que les conditions d'octroi et les charges d'emploi.

M. le Maire propose le versement d'une contribution de 3000 € au profit de l'aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à l'étranger : « Action Ukraine – Soutien aux victimes du conflit ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide du versement de 3000 € au FACECO tel que présenté et charge M. le Maire ou son représentant de signer tout document utile.

b) Mise à disposition d'un logement communal



M. le Maire expose :

Lors de la Journée Citoyenne de 2021, la commune et les bénévoles ont rénové un appartement communal de type F4. Cet appartement est libre de tout occupant.

M. le Maire propose de le mettre à disposition, à titre gracieux, afin d'accueillir des réfugiés ukrainiens.

Il précise que ce bien ne peut pas être confié au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ensisheim qui ne peut agir que sur des bâtiments lui appartenant. A l'aune de ce conflit, la question de la pertinence d'un CCAS « intercommunal » CIAS sera prochainement étudiée.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements quant à notre champ d'action, Mme NDIONE Julia, adjointe au maire, a pris attache auprès des services préfectoraux. Les moyens et outils y sont développés de jours en jours et nous restons en contact. Mme NDIONE Julia devra notifier la décision prise ce soir.

Seront ensuite vue les modalités pratiques et réglementaires (assurances, aides versées aux réfugiés, etc. ...) avec les services de la Préfecture.

Est acté que le logement ne sera occupé qu'une fois toutes les garanties apportées, aussi bien pour sécuriser la commune que les occupants du logement.

M. BISCHLER Philippe précise qu'il s'agira de certains membres de sa famille et amis, d'autres ayant pu être hébergés par d'autres moyens.

Il est fait état que 4 personnes d'origine ukrainienne et 1 d'origine russe habitent le village.

M. BUGMANN Steve rappelle les difficultés administratives qui freinent certaines prises en charge, notamment rencontrées auprès de l'association CARITAS.

Mme NDIONE Julia indique qu'un site dédié aux aides apportées, matérielles ou en matière de logement a été mis en place. Elle invite tout à chacun à le consulter et à diffuser l'information. <https://parrainage.refugies.info/>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés met à disposition l'appartement F4, sis Grand Rue, charge M. le Maire ou Mme NDIONE Julia de prendre attache auprès des services préfectoraux et autorise M. le Maire ou Mme NDIONE à signer tout document relatif à cette mise à disposition.

M. BISCHLER Philippe tient à remercier chaleureusement, les élus, les bénévoles associatifs, les habitants de Régisheim mais aussi des villages voisins, qui sont venus contribuer à cet élan de générosité et d'humanité.

Il précise que la collecte à Régisheim prendra fin le vendredi 11 mars. Les donateurs sont invités à se rendre dans les lieux de collectes.

Grands anniversaires d'avril et mai 2022

AVRIL

PADUCH Denise	70 ans	13
GUAY Jacques	71 ans	15
MEYER Jean-Luc	71 ans	19
PASQUALON Antoine	71 ans	19
KRAWEC Jeannine	71 ans	25
BONO Marianne	72 ans	11
GODARD Martine	72 ans	14
GRADIT Pierre	72 ans	14
CUCULOVIC Pétrar	73 ans	09
GODARD Christian	73 ans	15
MORITZ Solange	73 ans	19
HORN André	74 ans	23
BONO Maria	75 ans	04
HALLER Irène	76 ans	16
MOSEL Jacqueline	77 ans	20
KOHLER Christiane	77 ans	26
WUNDERLY Marthe	78 ans	17
FUTSCH André	79 ans	01
SPETH Liliane	79 ans	19
ANZUR Joseph	79 ans	23
REYMANN Marthe	81 ans	01
ERNST Marie-José	82 ans	11
HASSENFORDER Yvonne	82 ans	18
MEYER Marie-Rose	89 ans	06
MILIGHETTI Piera	92 ans	17
MAURER Hélène	94 ans	13

MAI

LENTES Marie-Alice	70 ans	15
GATTI Eliane	71 ans	02
BAERENZUNG J-Jacques	71 ans	13
FAESCH Jean-Pierre	72 ans	02
GUTH Jean-Paul	72 ans	03
FERRE Jean-Michel	72 ans	13
BUDZYNSKI Christine	72 ans	14
ANZUR Georges	72 ans	14
MORITZ Marie-Rose	73 ans	19
FLEISCHER Pierre-Paul	77 ans	30
LANDGRAF Jürgen	81 ans	04
MECHLER Jean-Marie	83 ans	05
SEILLER Denise	84 ans	28
ZIMMERMANN Daniel	86 ans	28
SCHOLL Gérard	86 ans	29
KARCHER Emma	87 ans	05
SCHWOB Liliane	88 ans	19
KUNTZELMANN Marie-Rose	92 ans	18
HASSENFORDER Paul	92 ans	26



Joyeux anniversaire

Départ de Mme Sylvie PLACA, agent technique

Mme Sylvie PLACA, adjoint technique depuis 2004 et responsable du fleurissement a quitté les services de la commune le 15 mars 2022.

M. le Maire, les élus, ses collègues du service technique ont tenu à lui organiser un pot de départ.



Travaux et réalisations

Entretien du Canal Vauban :

D'importants travaux de nettoyage et d'élagage, de sécurisation des berges ont été effectués par le Syndicat Mixte du Quatelbach et du Canal Vauban le long du Canal Vauban au courant du mois de février.



Travaux à l'Église :

Des travaux de zinguerie et d'étanchéité des pieds de vitraux de l'Église ont été faits par l'entreprise de couverture-zinguerie SCHWENGER pour un montant de 6 204 € TTC.



Bennes à verres : Les 2 bennes à verres seront déplacées le 29 mars, l'une à côté du cimetière et l'autre, rue de la Forêt à côté de l'Espace des 3 Cœurs.

Centrale photovoltaïque

Le projet photovoltaïque dans l'ancienne carrière de Réguisheim suit son cours.

Les entreprises de construction ont été consultées afin d'optimiser le temps des consultations.

En février dernier, une note technique décrivant en détail le scénario de compensation avec les nouvelles mises à jour a été présentée à la DREAL. Début mars une réunion de mise au point a été organisée avec la Chambre d'Agriculture. Le but étant d'intégrer les remarques de la DREAL, tout en gardant des mesures réalisables d'un point de vue agricole. Actuellement TRYBA rédige la version finale du dossier de dérogation d'espèces protégées.

Actions à venir et rétro planning :

25 mars 2022 : réunion de présentation et relecture du dossier à jour intégrant les dernières remarques de la DREAL. Deux semaines de relecture du dossier par le cabinet juridique de TRYBA spécialiste des dossiers de dérogations d'espèces protégées. Semaine du 15 avril 2022, derniers ajustements et dépôt définitif du dossier de dérogation à la DREAL, suivi de 5 mois d'instruction.

Date prévisionnelle début de construction : septembre 2023 (pour respecter le calendrier écologique).

Fin de construction prévisionnelle : avril 2024.

En bref ...

Quête pour la lutte contre le cancer : La traditionnelle quête organisée habituellement en mars est reportée au mois de mai. Nous faisons appel à des quêteuses ou quêteurs. Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie.

Elections présidentielles : Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8 h à 19 h. Le bureau de vote sera installé à l'Ecole maternelle (ancienne salle polyvalente).

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte début avril.

Pour voter, veuillez vous munir de votre carte d'identité et de la carte d'électeur.

Opération géraniums, terreau et compost : Elle sera renouvelée cette année. Un flyer sera distribué prochainement dans toutes les boîtes aux lettres.

Balayeuse : La balayeuse intercommunale passera dans toutes les rues du mercredi 6 au jeudi 7 avril. Pour la bonne organisation de cette opération de nettoyage, les riverains sont priés de ne pas stationner leurs véhicules le long des trottoirs.

Journée Citoyenne le samedi 21 mai 2022 : On compte sur vous pour renouveler la réussite de l'année dernière. Plus d'informations à venir.

Parole aux associations

Conseil de Fabrique de l'Eglise

Début Janvier 2022, le Conseil de Fabrique de l'église Saint-Etienne formulait l'idée de reconduire un repas paroissial animé et dansant, à l'Espace des Trois Cœurs. Or la crise du Covid et ses restrictions sanitaires, nous ont contraints à renoncer à cette festivité.

La solution, permettant de renflouer la trésorerie de la Fabrique, s'orientait vers la formule du repas à emporter. Donc, dès le 19 Janvier, nous avons lancé des pré-commandes de 175 repas.

Jusqu'au 18 Février, nous avons reçu 55 talons de réservations totalisant 170 menus à 20€, dont 70% de choucroutes et 30% de tourtes St-Etienne et crudités.

Nous avons choisi la Norme sanitaire de « liaison froide », les plats cuisinés préparés le samedi 26 par le traiteur BRAUN et par le pâtissier HUSSAR, et les portions de 125g de Munster sous-vide ont été achetées chez Haxaire à Lapoutroie. Les préparatifs de ces « repas à emporter » se sont finalisés dans la salle du presbytère, d'abord le samedi 26 Février de 13 à 14h, où une équipe de 7/8 personnes s'est amusée à préparer les 170 sachets fournis par le traiteur, les étiqueter pour ordonner et faciliter la mise en colis du lendemain puis, tôt le dimanche 27 février, les produits livrés dans les fourgons réfrigérés, ont été ensachés et complétés par le fromage sous-vide, la boule de pain et la tartelette-ananas dans sa caissette décorée. Dès la sortie de la messe de 9h, les premiers « clients », se sont présentés successivement devant les fenêtres du presbytère. A 11 h, une équipe a livré à domicile 7 repas et 3 autres repas sur Ensisheim. A midi, toute la distribution était achevée ! De nombreuses marques de satisfaction nous ont été envoyées pour ces repas très bien présentés, et de très bon goût.

Nous remercions tous les acteurs de cette journée, en particulier les artisans-commerçants, qui grâce à leur investissement, a produit une recette de 1000 €, nécessaire à l'entretien et l'embellissement de notre belle église. Le Conseil de Fabrique se félicite d'avoir généré une PETITE animation locale ! Merci à tous les habitants de notre Commune et des paroisses voisines de leur participation, en leur donnant rendez-vous pour les fêtes religieuses de Pâques (17 avril) puis celle du 15 août prochain.

Nouvelle association : D'RAHMASSER BURA

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association au sein de la commune de Régisheim. Cette association représente les agriculteurs « D'RAHMASSER BURA ». Elle a le projet d'organiser une grande fête au mois de septembre prochain.

A ce jour, nous sommes 20 membres avec plein d'idées pour cette fête. Le bénéfice de ce week-end servira à la réfection de notre patrimoine communal. Toute personne souhaitant se joindre à nous, sera la bienvenue. Renseignements auprès de Sabine MEYER au 06.87.12.02.30.

BFBB :

Paëlla en drive le dimanche 27 mars :

Un flyer à ce sujet a été distribué dans les boites aux lettres.

Contact pour les réservations auprès du Président, Gabin FINANTZ : 07.61.86.59.50.



FC Régisheim :

Carpes frites en drive au stade de l'III le vendredi 15 avril

Un flyer à ce sujet a été distribué dans les boites aux lettres.

Contact pour les réservations auprès du Président, Philippe SCHWOB : 06.09.49.93.58.

Chasse aux Œufs au stade de l'III le samedi 16 avril à partir de 14 h

Un flyer sera prochainement distribué dans les écoles.

Activités ouvertes aux enfants de 3 à 12 ans. Participation : 2 €



Basket-Club Hirtzfelden-Régisheim :

L'association organise un concert-repas-danse le dimanche 24 avril dans la salle des fêtes de Hirtzfelden. Renseignements au 03.89.49.92.02 ou au 06.26.63.25.42



Bourse aux vêtements :

L'Amicale des Accordéonistes organise sa traditionnelle bourse aux vêtements le samedi 26 mars et le dimanche 27 mars de 9 h à 14 h à l'Espace des 3 Cœurs.



Les écoles

Les 2 écoles ont fêté carnaval le 1^{er} mars (Mardi Gras).

Les 3 sections de la Maternelle



Les classes de l'école élémentaire Les Tilleuls

